

*Bonne fin
d'année !*

EN DIRECT



Une fois encore, le Festival des Folklores du Monde a enchanté des spectateurs toujours plus enthousiastes.

BULLETIN MUNICIPAL de BRAY-DUNES



WWW.BRAY-DUNES.FR

SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE DE BRAY-DUNES

Octobre 2008
Numéro 46

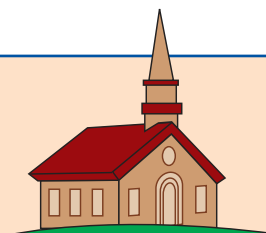
- 3** ETAT CIVIL
 - Naissances
 - Mariages
 - Décès
- 4** LES AÎNES
 - Noces d'Or
- 4** VIE LOCALE
 - Colis des anciens
 - Centenaire de la Bray-Dunoise
 - Départ à la retraite
 - Economies d'énergie
 - La Halde
- 6** ACTION SOCIALE
 - Information
 - La télé-alarme
 - Allocation santé étudiant
 - Bourse d'hiver pour adultes
- 8** TRAVAUX
 - Nouvelle salle des fêtes
 - Une nouvelle couche de roulement sur le CD 60
 - Travaux à l'école maternelle des Goélettes
 - Les nids de poule et autres chantiers de voirie
 - Orage du 2 Juin 2008
 - Cimetière
 - Fossé entre impasses du midi et du soleil
 - Coup de vent au camping municipal
 - Un petit quai pour les petits écoliers
- 16** ENVIRONNEMENT
 - Concours des jardins et balcons fleuris
 - Concours emplacements fleuris au camping municipal
 - Réduire les déchets
 - Plantations : la règlementation
 - Ramassage des encombrants par le SIDF
 - Déchetteries
 - Balayage des caniveaux
 - Intoxications au monoxyde de carbone
 - Trois aides - un réflexe énergie
- 21** FINANCES COMMUNALES
 - Le budget administratif 2007
- 22** ANIMATIONS - TOURISME
 - Un été très festif
 - Le Festival des Folklores du Monde
 - Festival «Musique en Crépuscule»
 - La saison côté Office de Tourisme
- 28** CITOYENNETE
 - La gendarmerie nationale au CLSH
 - Défibrillateurs
- 29** VIE SCOLAIRE
 - Classes de voile à l'école Deswarte
 - Fête des enfants à l'école des Goélettes
 - Sésame pour la 6ème
 - Petits jardiniers en herbe
 - Ecole maternelle des Goélettes
- 33** JEUNESSE
 - Coup d'oeil sur les CLSH
 - Les camps d'ados
 - Des nouvelles du restaurant scolaire
 - Le CCAS de Bray-Dunes vous informe
 - Espace éducatif Jules Verne
- 38** CULTURE
 - Les actualités de la médiathèque
 - Musique : rétrospectives des actions menées
 - Assemblée Générale du CRIC
 - Le box office du FA MI LA
- 42** SPORTS
 - Char à voile
 - Basket ball
 - Natation
 - Tennis
 - Tir à l'arc vertical
 - Triathlon
 - Volley ball
 - Voile
 - Char à voile
 - Football
 - Karaté
 - Cyclotourisme
 - Pêche au bord de mer
 - Expression et Danse : 25 années d'existence
 - Energym ... et la fête de la gym

NAISSANCES

LARANGE Mathis	05 Juin - Dk-Rosendaël	2, boulevard des Oyats
OSTYN Jules	11 Juillet St Pol / Mer	32, rue des Sapins
RADIX Jules	05 Août Dk-Rosendaël	150, rue de Turenne
LESUR Perrine	24 Août Dk-Rosendaël	213, avenue de la Liberté
GENART Enzo	05 Septembre St Pol / Mer	11, rue de l'Abbé Catry
CASTELAIN Clovis	16 Septembre Dk-Rosendaël	1022, avenue De Gaulle

MARIAGES

DERNY Sandra et DEWAELE Gaëtan	31 Mai
HERLEM Stéphanie et SAMIEZ Jean-Philippe	31 Mai
VIAENE Sabine et VANHILLE Yann	14 Juin
ALET Claire et LE BOHEC Brice	11 Juillet
DE OLIVEIRA Christelle et DAR COURT Gilbert	12 Juillet
DEHONDT Stéphanie et RINALDI Cédric	26 Juillet
GHEQUIER Laëtitia et DEHAEZE Michaël	02 Août
AMOUZOU Ayaba et DUBURCQ Xavier	23 Août
BELLET Anne-Béthy et FLORACK Fabien	23 Août
MONTREZOR Sabrina et FERRAR Jérôme	06 Septembre
HENDERYCKX Majorie et DEWAELE Mathieu	06 Septembre
DEFEVER Virginie et BRÉBANT Tony	06 Septembre
SOISSON Anne-Sophie et DEGRAVE Francis	13 Septembre
THIEBAUT Hélène et PILARD Ange-Marie	26 Septembre
DESFRENNES Viviane et GROUX Jean-Pierre	27 Septembre



DECES

MARSAN Paolo	22 Mai Zuydcoote	61 ans
BLONDEEL Célestin	04 Juin Dunkerque	81 ans
LAMBERT Henri	05 Juin Zuydcoote	75 ans
LANDY Jean	11 Juin Zuydcoote	78 ans
DETHOOR Bernard	16 Juin Bray-Dunes	61 ans
BRYCKAERT Didier	21 Juin Zuydcoote	49 ans
HENDRYCKX Sylviane épouse THEETEN	21 Juin Zuydcoote	66 ans
MORTEL Michel	13 Juillet Bray-Dunes	68 ans
LAMAND Eric	18 Juillet Bray-Dunes	54 ans
PICHON Frans	21 Juillet Dunkerque	75 ans
PROT Marie Thérèse épouse LEROY	24 Juillet Bray-Dunes	87 ans
VERBEURGT Francelle épouse HAZARD	01 Août Bray-Dunes	70 ans
DAUPHIN Georges	03 Août Dunkerque	81 ans
TYROU Xavier	04 Août Dunkerque	27 ans
PRIEM Valère	14 Août Bray-Dunes	71 ans
SCHEMBRI Salvatore	17 Août Bray-Dunes	83 ans
NEYRINCK Micheline épouse QUIVRIN	17 Août Bray-Dunes	81 ans
MAERTEN Félicienne veuve BUTAYE	20 Août Bray-Dunes	79 ans
DEWAELE Roger	26 Août Dunkerque	88 ans
BECUWE François	31 Août Bray-Dunes	88 ans
LOBBEDEY André	09 Septembre Dunkerque	57 ans
MAERTEN Marie épouse VANHILLE	25 Septembre Bray-Dunes	77 ans

NOCES D'OR



Le 5 Juillet 2008,

Jean et Jeannine DECROIX

ont fêté leurs noces d'or,
entourés de leur famille
et de leurs amis.

Vie Locale

COLIS DES ANCIENS

Inscriptions : en mairie, du mercredi 12 Novembre au samedi 22 Novembre 2008
(vous devrez IMPERATIVEMENT présenter votre livret de famille **et** un justificatif de domicile de l'année 2008)

Distribution : en salle annexe n° 1, mercredi 17 décembre 2008, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (muni du ticket remis lors de votre inscription).

CENTENAIRE DE LA BRAY-DUNOISE

La plus ancienne association de Bray-Dunes a soufflé ses cent bougies !

Jean GRYSOY a succédé à André RYCKEBOER, disparu brutalement, à la tête de cette vénérable institution.



DEPART A LA RETRAITE



AU COLLÈGE DU SEPTENTRION

Mme TROMONT

entourée de ses collègues

ECONOMIES D'ENERGIE

FIN DU CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Chacun a pris conscience de la nécessité d'économiser l'énergie, de par son coût bien-sûr, mais aussi par le fait que la consommation d'énergie met en péril l'avenir de notre planète.

La commission «Fêtes et Animations» a donc proposé de mettre fin au concours des maisons illuminées qui constituait une incitation à consommer toujours plus d'énergie.

La ville participera également à cet effort en réduisant d'un tiers le temps de ses illuminations ... mais bien entendu ... chacun reste libre de gérer comme il l'entend sa propre décoration de fin d'année !

LA HALDE

HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITÉ

La HALDE met en place un réseau de correspondants locaux dans la région Nord/Pas de Calais avec pour mission d'accueillir dans des permanences hebdomadaires les personnes souhaitant déposer une réclamation à la HALDE, les informer de leurs droits, les aider éventuellement à la constitution du dossier de réclamation et contribuer à trouver toute solution permettant de traiter une demande, fondée sur une discrimination alléguée.

Pour l'agglomération de Dunkerque : **Mr Jean-Paul DESCAMPS**

Maison de Justice et du Droit de Dunkerque

30, rue de Beaumont - 59140 Dunkerque

Tél. 03 28 61 52 44

Les lundis de 14h à 17h sur RDV

INFORMATION

LA TELE-ALARME

La commune de Bray-Dunes a adhéré depuis de nombreuses années à l'Association pour la Télé-Alarme du Nord en versant une subvention annuelle.

Vous pouvez retirer un dossier de raccordement au CCAS - 341 avenue du Gal de Gaulle.
Sous une quinzaine de jours plus tard, un technicien viendra installer gratuitement votre équipement Télé-Alarme.

Pour un abonnement d'environ 16€ /mois (maintenance comprise), vous serez reliés 24 heures sur 24 à une centrale d'écoute pouvant prévenir en cas de nécessité, voisin, parent, médecin ou service de secours.

Une simple pression sur un bouton et l'alerte est donnée.

COTISATION SPORTIVE

REMBOURSEMENT DE LA MOITIE DE LA COTISATION SPORTIVE POUR LA SAISON 2008/2009

La ville de Bray-Dunes, par l'intermédiaire du CCAS, a décidé de mettre en oeuvre un dispositif financier permettant de faciliter la pratique sportive dans nos clubs locaux.

Ce dispositif s'adresse aux familles Bray-Dunoises non imposables (avant réductions diverses) dont un ou plusieurs enfants mineurs fréquentent un club sportif. Il consiste à procéder au remboursement de la moitié du montant de la cotisation.

Pour bénéficier de cette mesure, il vous faudra donc fournir au C.C.A.S, 341 avenue du Gal De Gaulle :

- ☞ l'attestation d'inscription remplie par le Club (les Présidents d'Association disposent de ces attestations)
- ☞ le livret de famille
- ☞ un avis de non-imposition 2007
- ☞ un Relevé d'Identité Bancaire ou postal

Les dossiers seront acceptés jusqu'au 17 décembre 2008.

Les remboursements seront effectués en fin d'année civile ou début de l'année suivante.

N.B. : Pour la saison sportive de 2008/2009, les jeunes doivent avoir moins de 18 ans au 1er Octobre 2008.

ALLOCATION SANTE ETUDIANT

Pour la rentrée scolaire 2008/2009, l'allocation « Santé étudiant » est reconduite pour les jeunes fréquentant un établissement d'enseignement supérieur et âgés de 19 à 23 ans maximum. Elle tiendra compte de 3 niveaux de ressources ou du fait que l'étudiant poursuive les cours supérieurs en région dunkerquoise ou à l'étranger.

Pour tous renseignements concernant cette allocation, veuillez vous présenter au CCAS - 341 avenue du Général de Gaulle, afin de retirer un dossier d'inscription, celui-ci devra être déposé avant le 15 Novembre 2008 et l'allocation pourra être versée courant décembre 2008.

BOURSE D'HIVER POUR ADULTES

OUVERT A TOUS

**CCAS de Bray-Dunes
du 17 AU 20 NOVEMBRE 2008**

VÊTEMENTS POUR ADULTES

VÊTEMENTS DE SPORTS POUR ADULTES - CHAUSSURES

DIVERS : COUVERTURES, NAPPES, LIVRES, ETC ...

DEPOT : Lundi 17 Novembre 2008 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

VENTES NON STOP : Mardi 18 Novembre 2008 de 9h00 à 17h30

RETRAIT : Jeudi 20 Novembre 2008 de 15h00 à 17h00

Les bordereaux sont en vente au :

C.C.A.S. de Bray-Dunes

341 avenue du G^{al} De Gaulle

Tél. : 03 28 29 96 20

VENEZ NOMBREUX !!!

NOUVELLE SALLE DES FÊTES

Tout le monde aura certainement remarqué que la construction de la nouvelle salle des fêtes avance à pas pressés.

Pressés bien sûr par le planning à respecter, et si le chantier, dès le début, avait pris un mois de retard, nous savons que celui-ci n'est plus que d'une quinzaine de jours.

Pour rattraper le retard, l'entreprise de gros œuvre n'a pas interrompu le chantier pour congés annuels.

Les réunions de chantier se succèdent et au fur et à mesure disparaissent les nécessaires mises au point et autres articulations entre les différents corps d'état.

Comme on dit... « Pourvu que ça dure.. »



25 Juin



9 Juillet



6 Août



20 Août



24 Septembre

UNE NOUVELLE COUCHE DE ROULEMENT SUR LE CD 60

A notre grand étonnement, nous avons vu débarquer des engins de chantier.



Renseignements pris, il s'agissait, pour le compte du Département, de procéder à une nouvelle section de rénovation du CD60, entre l'impasse de l'est et la rue de l'Abbé Catry. Nous savions que ces travaux étaient programmés, mais le courrier précisait : «second trimestre 2008» ... et en retour, nous avons préconisé une concertation avec la CUD afin de prévoir la suppression des pavés en chaussée et la remise à niveau des regards d'assainissement.

Mais voilà, nous étions le 28 mai, **au premier semestre**, et nous n'avions pas été prévenus du démarrage, de la nature des travaux et de leur localisation, sinon par l'arrivée en mairie,

le 23 mai, d'une DICT (*déclaration de commencement de travaux*) qui aurait dû être envoyée au minimum 15 jours avant le démarrage du chantier et plus grave encore, aucune demande d'arrêté de circulation n'avait été demandée. Aucune démarche non plus en direction de la CUD.

Beaucoup de légèreté donc de la part de l'entreprise.

Nous n'avons donc pas pu, comme nous le faisons pour chaque chantier, prévenir les riverains.

Nous avons demandé au Département, la réparation, vu son mauvais état, de la voirie du CD60, section comprise entre la salle des fêtes et le carrefour. Ces travaux pourraient être programmés en 2009.

TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE DES GOELETTES



Des travaux de rénovation de peintures et d'aménagements ont été réalisés, durant cet été, par nos équipes techniques à l'école maternelle des Goélettes.

Ainsi, à la demande des enseignants, une barrière a été installée entre les 2 cours.



Le préau couvert a été repeint et sécurisé par la pose d'un grillage et d'une barrière.

Une fresque a été peinte sur les murs par les enfants dans le cadre des activités du centre aéré de cet été 2008.

LES NIDS DE POULE ET AUTRES CHANTIERS DE VOIRIE

Nous sommes souvent interpellés pour des réparations de voiries, de trottoirs ou des réseaux d'assainissement..

Quelquefois, et malheureusement pour des raisons diverses, les réparations ne sont pas faites assez rapidement, cela en est le cas par exemple quand des accords passés entre entreprises ne sont pas respectés, que des travaux tardent à être achevés ou encore, quand les travaux étant confiés à une entreprise, celle-ci, pour des raisons de planning, ne peut les effectuer immédiatement.

Ou encore, et plus décevant, quand on s'aperçoit, par exemple, qu'un avaloir de chaussée est rempli de béton alors qu'un livreur désobligeant a déversé le surplus de son béton dans le caniveau (photo avenue des Frégates) ...

Nous sommes souvent sollicités pour des demandes de raccordements (gaz, électricité, téléphone, branchements d'assainissement...), en raison d'un arrêté municipal interdisant les ouvertures de chantier en période estivale (juillet et août) dans les rues les plus passantes et en particulier dans le secteur plage, la CUD ne peut accorder des ouvertures de chantier durant cette période.

Il faut donc patienter jusqu'au début septembre pour commencer ces travaux. Inutile de subir la pression, quelques fois exercée par les concessionnaires, pour tenter de déroger à cet arrêté. Seuls des travaux à caractère d'urgence pourraient être entrepris (ex : fuite sur un réseau..).

Concernant les demandes d'ouverture dans les secteurs où les trottoirs viennent d'être rénovés, nous pouvons y répondre favorablement, la fermeture du chantier se faisant entre 2 rangs de briques sur la totalité de la largeur du trottoir. C'est une exigence que nous avons instituée afin de maintenir nos trottoirs en bon état, et finalement cette méthode arrange tout le monde.

Si vous constatez des déformations, des nids de poule, des regards d'assainissement cassés, etc. et surtout s'il y a danger, vous pouvez en informer la mairie qui adressera une demande de réparation auprès des services concernés.



ORAGE DU 2 JUIN 2008

L'orage qui s'était abattu sur la ville le 2 juin a été particulièrement violent, provoquant par l'intensité de la foudre de nombreux dégâts aux appareils électriques et électroniques...

Cet orage a malheureusement provoqué des inondations en raison de l'encombrement des réseaux Eaux de pluie et Eaux usées. Ceux-ci ont néanmoins permis une évacuation rapide des inondations des chaussées dès que l'intensité de la pluie a diminué.

Des travaux, tels la création de réservoirs d'orage sous les terrains de tennis de la rue des Margats sont à l'étude, ou encore de tranchées drainantes... Ces travaux financièrement onéreux et techniquement lourds seront réalisés en 2009.

Ces nouveaux équipements amélioreront, dans certaines situations, l'élimination des eaux de pluie, mais suffiront-ils à nous protéger de toutes les inondations !

La photo montre bien l'intensité des pluies et les limites de fonctionnement des réseaux.

C'est la raison pour laquelle les études portent sur les possibilités d'éliminations naturelles des eaux de pluie. Vous pouvez nous aider en créant, pour l'évacuation de vos eaux de pluie, des puits à fond perdu qui permettent l'infiltration des eaux vers la nappe phréatique et en privilégiant la confection de trottoirs drainants. En cas de demande de permis de construire, il ne s'agit pas de recommandation mais d'obligation.

Les services techniques de la ville ont effectué des travaux pour rendre à nouveau perméables les sols à proximité de la rue des Margats afin de faciliter la captation et l'infiltration des eaux de ruissellement.

Dans un autre site fréquemment inondé «Le Clos Fleuri», le SIDF a fait procéder à la pose de caniveaux drainants reliés à une fosse d'infiltration des eaux de ruissellement.



CIMETIERE

Conformément à la décision de la commission travaux et du Conseil Municipal, la municipalité a fait procéder à la mise en place de 20 caveaux dans notre cimetière municipal.

Afin de respecter la libre concurrence, les familles ont donc le choix, lors de l'établissement d'un contrat de concession, d'opter pour l'acquisition d'un caveau (2 cases) à la ville pour un coût de 1300 € ou de choisir une entreprise privée. Pour toute autre suggestion (ex. caveau 1 case), se rapprocher de la mairie. Cette nouvelle disposition permet d'avoir, en permanence, un nombre de caveaux disponibles et de ne pas agir dans l'urgence. De plus, les prescriptions de pose sont ainsi respectées.

La CUD a procédé à la mise en place d'un ossuaire et de deux caveaux d'attente.



Bientôt, débuteront les travaux de mise en place de cheminements en dur dans les allées principales.

Concernant la fête de «la Toussaint», les travaux de pose, de nettoyage et d'entretien des tombes devront être terminés pour le vendredi 31 octobre 17h.

La circulation des véhicules est interdite dans le cimetière à l'exception des entreprises de pompes funèbres titulaires d'une autorisation délivrée par la ville. Aucune autorisation ne sera accordée les 1^{er} et 2 novembre, tout chantier en cours devra obligatoirement être refermé pour ces dates.

FOSSE ENTRE IMPASSES DU MIDI ET DU SOLEIL

Un chantier attendu .. depuis 1989 !

C'est bien un dossier ouvert en 1989 qui sera enfin suivi de travaux pour régler un problème de fossé jouxtant des propriétés privées.

En 1989, à notre arrivée aux affaires, nous avons hérité de ce dossier ouvert à la demande d'un riverain voyant son mur de clôture s'effondrer dans le fossé parce que l'agriculteur riverain, pour des raisons de drainage de ses terres, creusait de plus en plus profond.

Lors des travaux d'aménagement de l'impasse du Soleil, une partie de ce fossé avait été tubé pour créer et stabiliser la chaussée en extrémité de l'impasse.

Il aura fallu attendre les travaux de l'impasse du Midi, et la création d'un réseau d'eau pluviale se rejetant dans le dit fossé, pour avoir, enfin, une reconnaissance d'utilité publique et un motif de prise en compte des problèmes.

Fin septembre, des travaux seront entrepris pour poser un collecteur entre les deux impasses ainsi qu'une tranchée drainante.

Après de nombreuses réunions sur site et en mairie, nous sommes particulièrement satisfaits de pouvoir enfin, avec le concours de la CUD, proposer une alternative aux problèmes maintes et maintes fois soulevés par les riverains.

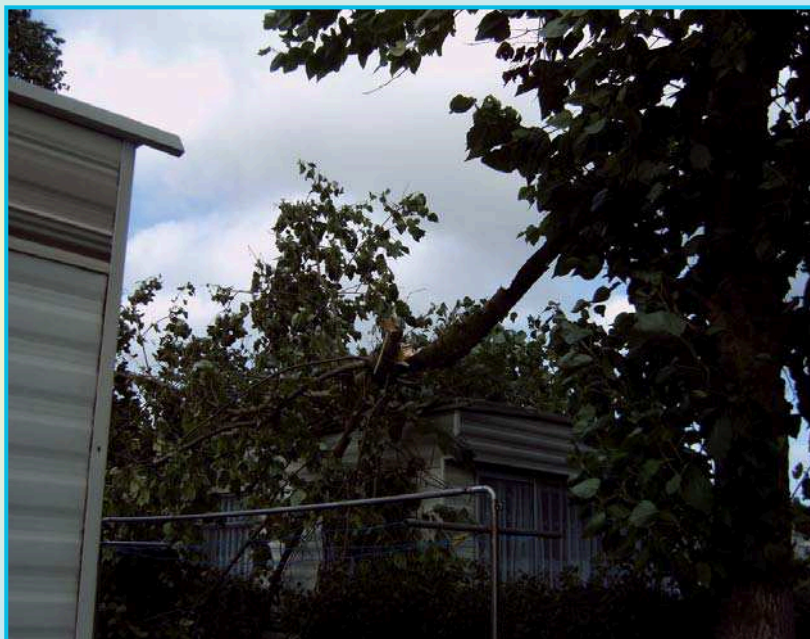
COUP DE VENT AU CAMPING MUNICIPAL

Faisant suite à un gros coup de vent lors de la tempête du mercredi 13 août, une tête d'arbre est tombée sur le toit d'un mobil-home du camping municipal entraînant de légers dégâts en toiture pris en charge par l'assurance dans le cadre de la tempête.

Il faut savoir que la ville fait procéder à l'élagage des arbres dès lors que ceux-ci menacent directement une installation.

Cela ne veut pas dire que tous les arbres doivent être réduits à l'état de poteau télégraphique ou être abattus, bien au contraire, les normes nous obligent à avoir un tiers des emplacements ombragés et la présence d'arbres de haute tige.

Des campagnes d'élagage systématiques sont programmées et cette année encore, ce seront 147 arbres qui seront élagués dans notre camping.



UN PETIT QUAI POUR LES PETITS ECOLIERS

On le sait, le restaurant scolaire fonctionne bien, et les écoliers de l'école des Goélettes sont transportés en autocar pour s'y rendre.

Nous avons remarqué la difficulté, pour les plus petits, de descendre du bus, aussi avons-nous réalisé la mise en œuvre d'un petit quai au droit du restaurant.

Cet aménagement sera complété par la réalisation, par la CUD, d'un quai bus avenue des Frégates. Ainsi le dispositif sera complet et les petits écoliers pourront monter et descendre du bus sans aucune difficulté.



CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2008

Cette année, ce sont 57 jardins et balcons fleuris qui ont été visités par les membres du jury qui, pour la circonstance, ont enfourché leur vélo.

Les résultats, bien que sans appel, sont comme d'habitude très serrés pour les premiers, mais il y a, et ce dans les 3 catégories, un bon premier incontestablement désigné par la note obtenue.

Compositions florales, récompenses et verre de l'amitié étaient, bien entendu, au rendez-vous. Une particularité cette année, la projection d'une vidéo, agrémentée d'une musique, faite à partir des photos prises lors du passage du jury, vidéo semble-t-il très appréciée à en juger les applaudissements.

CATÉGORIE GRANDS JARDINS

1^{ère} Mme CIMETIÈRE Solange

2^{ème} M. BRICKAERT Marceau

3^{ème} M. THETEEN André

CATÉGORIE PETITS JARDINS

1^{ère} M. HENNEBELLE Stéphane

2^{ème} M. HAUW Michel

3^{ème} M. DECOSTER Robert

CATÉGORIE BALCONS

1^{ère} M. POPIEUL Laurent

2^{ème} Mme LAMBERT Yvonne

3^{ème} M. POPIEUL Guy

Moment très attendu, le tirage au sort du gagnant du voyage offert par la municipalité, dont les participants sont désignés parmi les premiers de chaque catégorie en sachant toutefois que les gagnants du voyage des 5 années précédentes n'y participent pas.

Sept participants représentant proportionnellement chaque catégorie ont eu leur chance et le gagnant désigné par une main innocente est M. Popieul Laurent (1^{er} dans la catégorie balcons).



CONCOURS EMPLACEMENTS FLEURIS AU CAMPING MUNICIPAL

95 PARTICIPANTS

LES LAUREATS

1^{er} ex Mme POMART Nathalie

2^{ème} M. LIÉNARD Guy

3^{ème} M. LORIDAN Georges

Les deux premiers ont été récompensés par M. Yves PERON (Espace Loisirs) qui leur a offert une bicyclette.

Tous les participants ont reçu bon d'achat et potée fleurie offerts par la municipalité.



REDUIRE LES DECHETS

Afin d'agir pour la réduction des déchets à la source, la CUD s'est engagée dans le projet européen «Reduce». En sachant que sur le territoire, nous jetons 42Kg d'imprimés par an et par habitant, la CUD souhaite redonner à chacun le droit d'accepter ou de refuser ces documents.

L'autocollant «Stop-Publicité» sera proposé aux habitants à partir de Novembre 2008.

Devenons responsables du développement durable

Six gestes simples pour réduire les déchets à la source :

- > Préférez les produits en vrac aux produits emballés
- > Choisissez les produits à formule concentrée
- > Choisissez les produits rechargeables
- > Préférez les gros volumes aux petits conditionnements
- > Pensez à passer aux sacs cabas à usages multiples
- > Achetez des produits dont les emballages sont recyclables

Poubelle verte : BIODÉCHETS

Comme chaque année, la production de biodéchets est faible durant la période hivernale. En conséquence et dans le souci de maîtriser les coûts, il est décidé de restreindre la fréquence de ramassage des biodéchets durant la période hivernale (collecte toutes les 2 semaines du 1^{er}/12/2008 au 28/02/2009 inclus) : **Jeudi 4 Décembre 2008 - Jeudi 18 Décembre 2008 - Vendredi 2 Janvier 2009 - Jeudi 15 Janvier 2009 - Jeudi 29 Janvier 2009 - Jeudi 12 Février 2009 - Jeudi 26 Février 2009.**

Information

Sachez que pour 20 Kg de détritrus (déchets de cuisines et jardins), vous obtenez en retour 7 Kg de terreau. Rien ne se perd, tout se transforme !

Poubelle bleue : DÉCHETS RECYCLABLES

N'oubliez pas, les déchets de la bleue doivent être jetés en vrac, pas en sac.

Pour tout renseignement, appel gratuit : **N° vert : 0 800 22 45 57**

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Qu'est-ce que les D.E.E.E. ? :

Les déchets d'équipements électriques et électroniques, issus de l'électroménager, de l'outillage, de la téléphonie, de l'informatique et des jeux.

Depuis la directive européenne de 2003 et le décret français de 2005, obligation est faite de les récupérer pour les dépolluer, les réemployer, les recycler ou les valoriser. Les distributeurs doivent reprendre un produit usagé chaque fois qu'ils vendent un produit neuf. Une collectivité volontaire telle que la CUD organise une collecte sélective à la déchetterie selon quatre types de déchets :

- ceux stockés au sol : les gros électroménagers froids et hors froids (congélateurs, réfrigérateurs, lave-vaisselles, cuisinières, micro-ondes, etc ...)
- ceux stockés en caisses-palettes : le petit électroménager (cafetières, aspirateurs, caméscopes, unité centrale d'ordinateur, perceuses, etc ...)

Evidemment, il s'agit d'un service accessible aux particuliers, comme pour tous les déchets déposés en déchetterie.

Pour information : Chaque français produit environ 14Kg par an de déchets d'équipements électriques et électroniques. La quantité totale produite augmente de 4% chaque année.

PLANTATIONS : LA REGLEMENTATION

Les plantations proches du domaine public

D'une manière générale, il est nécessaire d'élaguer les arbres et les haies proches du domaine public afin de garantir la visibilité des usagers de la route (cela concerne essentiellement les carrefours et les panneaux de circulation routière). La circulation des piétons sur les trottoirs ne doit pas, non plus, être entravée.

Plantations et voisinage

Plantations entre deux propriétés voisines : à Bray-Dunes, en l'absence d'usages locaux « constants et reconnus », les distances et hauteurs de plantation sont règlementées par le code civil précisant que tout arbre dépassant deux mètres de haut, doit être planté à deux mètres au moins de la limite séparative des deux propriétés.

Pour les autres plantations : la distance est fixée à 0,50m. Du côté de l'arbre, elle se calcule du milieu du tronc jusqu'à la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont de niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont installées.

Opérations « Plantons le décor »

L'opération « Plantons le décor » mise en place par la CUD contribue chaque année au verdissement et aux plantations pour modeler le paysage régional.

Des livrets et des bons de commande sont à la disposition des administrés en mairie pour pouvoir obtenir à moindre coût des végétaux.

Vous pouvez également obtenir des informations sur le site Internet de :

www.dunkergrandlittoral.org

DEJECTIONS CANINES : UN PROBLEME RECURENT



Différents courriers de réclamation arrivent en mairie concernant les déjections canines.

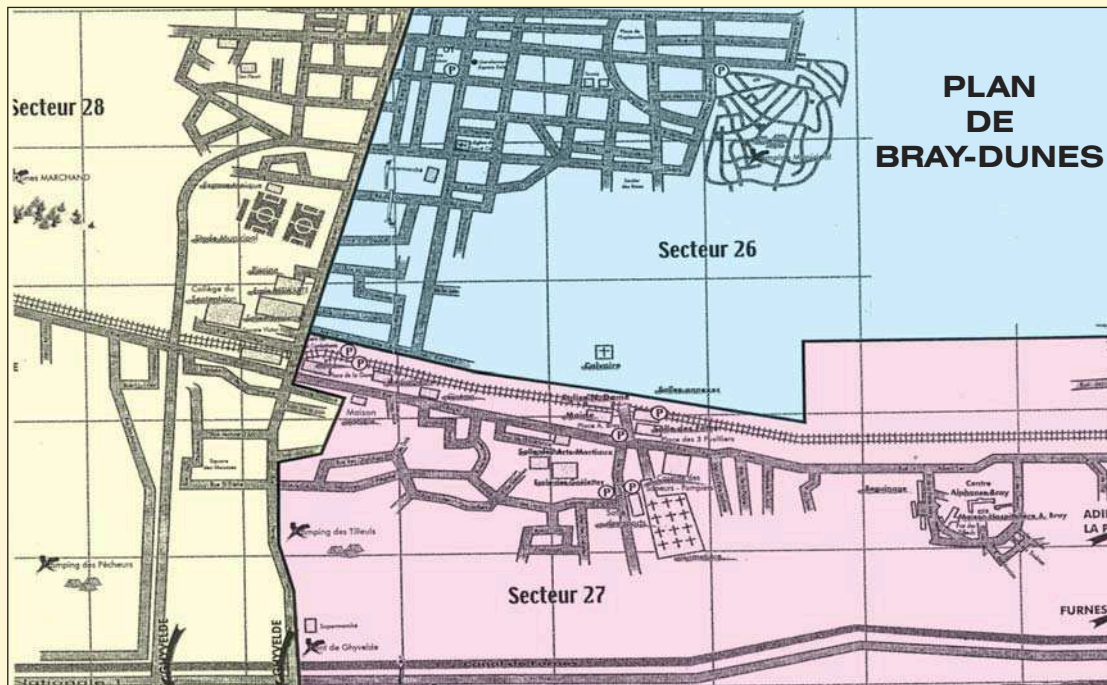
Des sachets sont distribués gracieusement à la population afin de ramasser les déjections de ces charmants compagnons.

Des poubelles spécifiques, avec distributeurs de sacs, avaient été posées : le manque de civisme nous a contraints à les retirer !

Les photos nous montrent l'usage qui en était fait !



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS PAR LE S.I.D.F.



SECTEUR 26

Est plage
avenue du Gal de Gaulle : non comprise
rue du 8° Zouave : comprise

SECTEUR 27

Village Est
rue Pierre Decock non comprise

SECTEUR 28

Ouest de Bray-Dunes
avenue du Gal de Gaulle, rue Charles Pichon et Pierre Decock comprises

DATES DE PASSAGE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2008

18 Novembre

19 Novembre

20 Novembre

DECHETTERIES

HORAIRE D'OUVERTURE

du lundi au samedi : 8h30-12h15 / 13h45 - 18h30

dimanche matin : 8h30-12h00

Fermeture les 25 décembre et 1° janvier

BALAYAGE DES CANIVEAUX

SECTEUR PLAGE

3 et 24 novembre 2008

SECTEUR VILLAGE

4 et 25 novembre 2008

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, avec le début de l'hiver et la baisse des températures, les intoxications au monoxyde de carbone et les incendies domestiques connaissent une recrudescence. Pour éviter qu'allumage des chauffages ne coïncide avec malaises, hospitalisations, décès ... quelques conseils de prévention doivent absolument être rappelés à tous.

Pourquoi s'intoxique-t-on au monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz **INCOLORE, INODORE** mais **MORTEL**. Il se dégage suite à une mauvaise combustion, quel que soit le combustible utilisé.

Tous les types d'appareils de chauffage peuvent être concernés suite à un dérèglement, un mauvais entretien ou une mauvaise installation : chaudière, poêle, chauffe-eau, chauffage d'appoint mobile, insert ...

Le monoxyde de carbone se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène, qui ne peut donc plus être transporté dans le sang, provoquant une **asphyxie**.

Quels sont les premiers signes d'intoxications ?

Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience, paralysie.

Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone.

Au moindre doute, arrêtez vos appareils, ouvrez vos fenêtres et consultez votre médecin.

Quels sont les gestes qui peuvent nous sauver la vie ?

- ✓ **Entretien et vérification**, par un professionnel, **au moins une fois par an**, de toute l'installation de chauffage et de production d'eau chaude.
- ✓ Le conduit de fumée doit également faire l'objet d'un **ramonage mécanique, au moins une fois par an**, pour le nettoyer mais aussi pour vérifier qu'il est en bon état et qu'il n'est pas bouché. L'usage de produits chimiques ne pourra venir qu'en complément du ramonage mécanique annuel.
- ✓ **Ne bouchez jamais vos aérations**. Tous les appareils à combustion ont besoin d'air pour bien fonctionner.
- ✓ **Les chauffages d'appoint** (poêles à pétrole par exemple) doivent être utilisés **dans une pièce bien ventilée et ne doivent jamais fonctionner en continu** (2 heures en continu au maximum).
- ✓ Allumez votre **poêle à charbon** seulement quand il fait **froid** : en cas de redoux, il peut y avoir refoulement des gaz brûlés dans votre logement.
- ✓ Ne laissez jamais un moteur à explosion tourner dans un lieu mal ventilé (exemple de la voiture dans le garage, groupe électrogène...).

Que faire en cas d'accident ?

- ✓ Arrêter tous les appareils à combustion
- ✓ Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- ✓ Faire évacuer les occupants hors de l'atmosphère polluée.
- ✓ Appeler les secours : **Pompiers : 18 - SAMU : 15**
- ✓ Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

Qui contacter en cas de doute ?

- ✓ Contacter le Centre Antipoison (CAP) : **0 825 812 822**

TROIS AIDES - UN REFLEXENERGIE

APRÈS LES AIDES COMMUNAUTAIRES À L'ISOLATION ET AU SOLAIRE, VOICI LE COUP DE POUCE POUR LES CHAUDIÈRES À CONDENSATION


Les spécialistes s'accordent pour dire que la chaudière à condensation est **l'un des modes de chauffage** le plus économe en énergie actuellement.

L'économie est de l'ordre de 30% par rapport à une chaudière classique que l'on aurait installée il y a vingt ans.

La Communauté Urbaine en a donc fait le troisième maillon financier de son «**Opération Réflexénergie Dunkerque Grand Littoral**», après le solaire et l'isolation thermique, en décidant d'accorder une aide à l'installation de chaudières individuelles à condensation, à compter du 1^{er} novembre 2008. Avec l'objectif de soutenir une cinquantaine d'installations par an.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- ✓ être propriétaire ou bailleur d'un logement individuel (neuf ou ancien) sur le territoire communautaire,
- ✓ la conformité de l'équipement aux critères du crédit d'impôts et des aides de l'ANAH,
- ✓ la pose par un professionnel,
- ✓ le niveau de revenu en fonction duquel la subvention varie de 500 à 1 000 euros.



Réflexénergie
Dunkerque Grand Littoral

**Réduisez vos consommations d'énergie
et bénéficiez des aides et des conseils
de la Communauté urbaine de Dunkerque
en rencontrant un conseiller Énergie**

**à la Mairie de Bray-Dunes
Salle annexe n°4
du lundi 17 novembre 2008
au vendredi 21 novembre 2008**

Pour plus d'informations :
Numéro Vert 0800 283 675
APPEL GRATUIT

Cette nouvelle aide représente, selon les revenus, entre **8 et 16 %** du coût d'installation TTC et vient en complément du **crédit d'impôt** et des aides de l'ANAH.

L'ensemble permettant d'atteindre un taux d'aides publiques compris **entre 15 % et plus de 70 %** pour les foyers les plus modestes.

La CUD finalise également un partenariat avec Gaz de France qui porterait sur une remise sur le prix de fourniture de la chaudière et sur la formation des professionnels.

Pour bénéficier de cette nouvelle aide, la procédure est habituelle :

> prendre rendez-vous avec un conseiller énergie de la CUD (**0800 283 675 - appel gratuit**) qui étudiera votre situation, vous aidera à constituer le dossier d'aide et vous communiquera la liste des installateurs partenaires de la Communauté Urbaine.

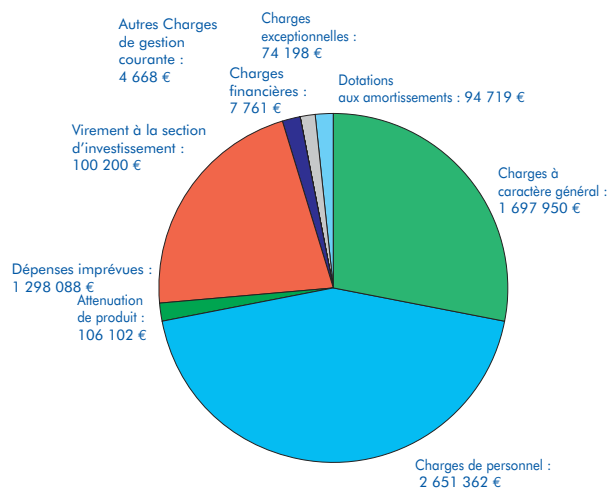
LE BUDGET ADMINISTRATIF 2007

Comme chaque année, nous vous communiquons ci-dessous le montant des recettes et des dépenses réelles effectuées au cours de l'exercice 2007. Ce document budgétaire était à la disposition des Conseillers le 6 Juin 2008. Lors du Conseil Municipal du 10 Juin 2008, il a été adopté par 20 voix et 6 abstentions.

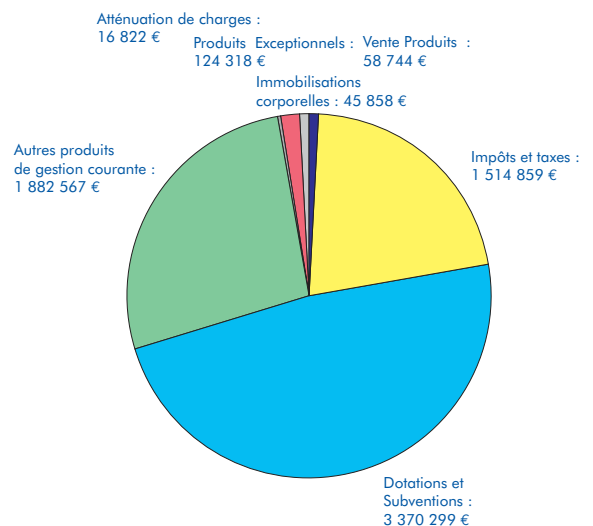
Comme vous pouvez le constater, ce compte administratif fait apparaître, en section de fonctionnement, un excédent de 978 478,65€ et en section d'investissement, un déficit de 141 585,96€ ce qui donne un excédent de clôture de 836 892,69€.

FONCTIONNEMENT

TOTAL DES DEPENSES :
6 034 991,89 €

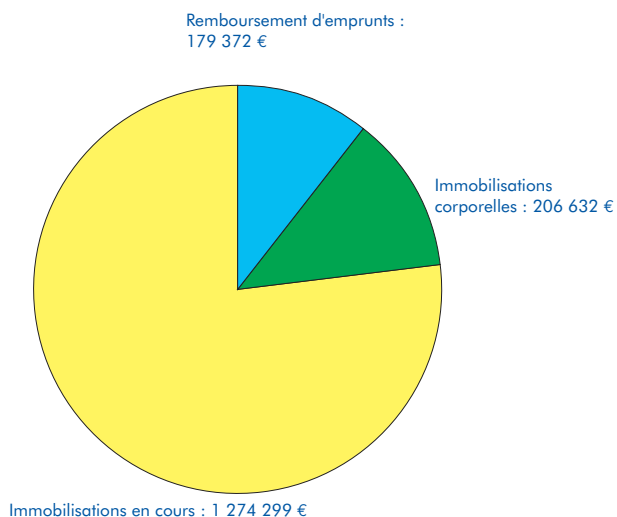


TOTAL DES RECETTES :
7 013 470,54 €

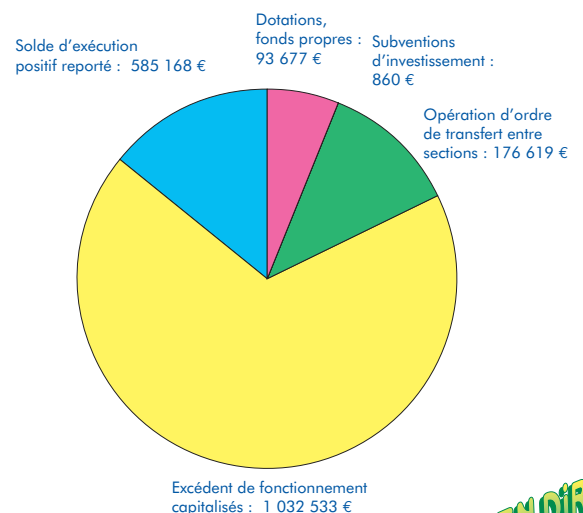


INVESTISSEMENT

TOTAL DES DEPENSES :
1 660 299,48 €



TOTAL DES RECETTES :
1 518 713,52 €



Un été très Festif...



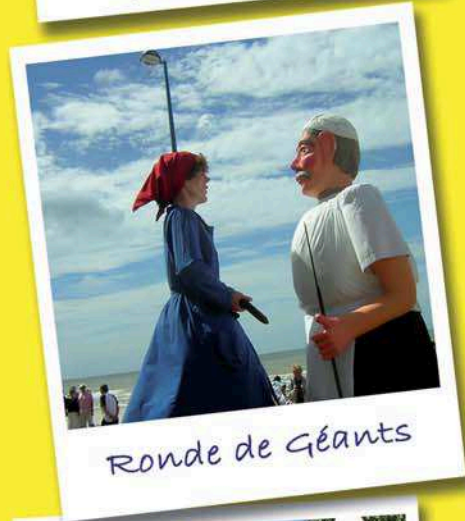
Fanfare et Majorettes
de Moulbaix



Moteurs au fil
du siècle



Le Colporteur et
ses Orgues



Ronde de Géants



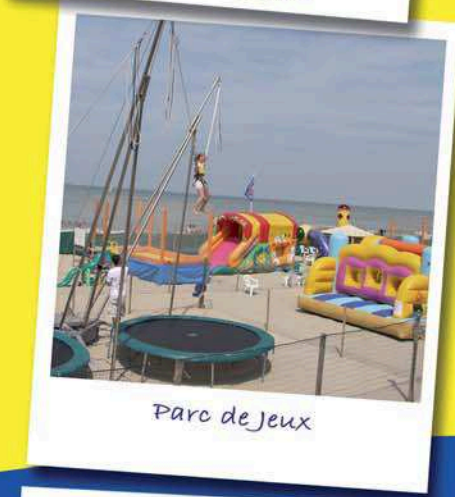
Marché aux fleurs
et peintures



Feux d'artifice
14 juillet et 15 Août



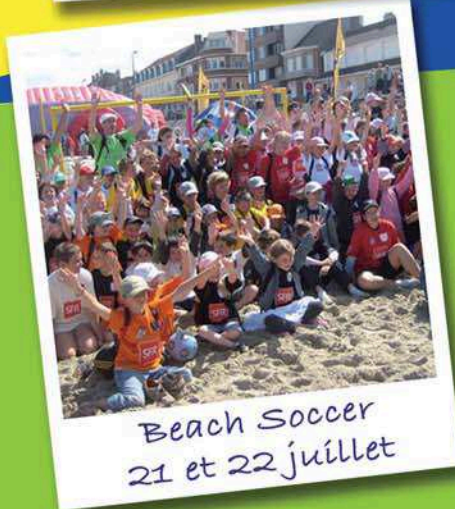
Marché Gastronomique et
Artisanal



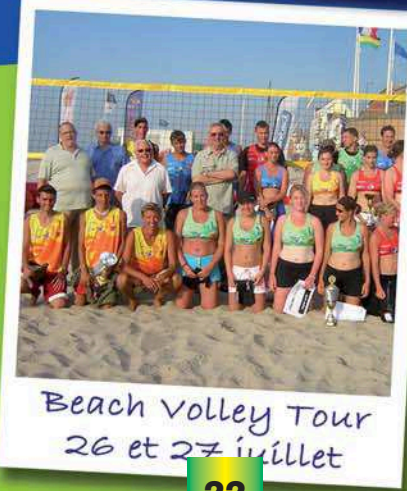
Parc de Jeux



Enfin le soleil !...



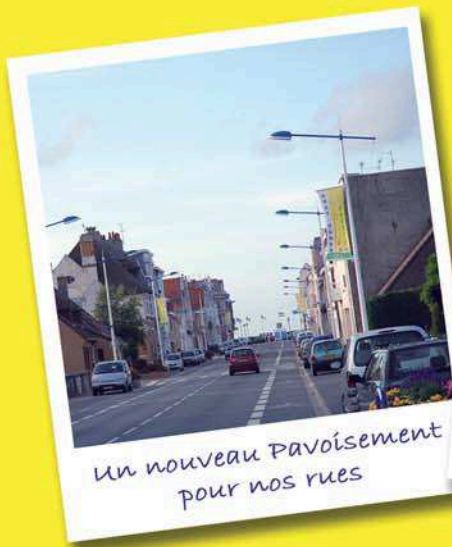
Beach Soccer
21 et 22 juillet



Beach Volley Tour
26 et 27 juillet



14 juillet festif
Musique et danses



Un nouveau pavoiement pour nos rues



Pavoiement festif



Investissement d'un Car-Podium



Car-Podium accueillant de nouvelles animations



Car-Podium aux couleurs de Bray-Dunes



Monopoly Géant



Concours de Châteaux de sable en Nocturne



Karaoke géant



Festival Mouette Rieuse

Animations proposée par Les Dunes de Flandre



Inauguration



Serbie



Slova



Naissance de Bella Rada
Serbie
(Géant du Nord)



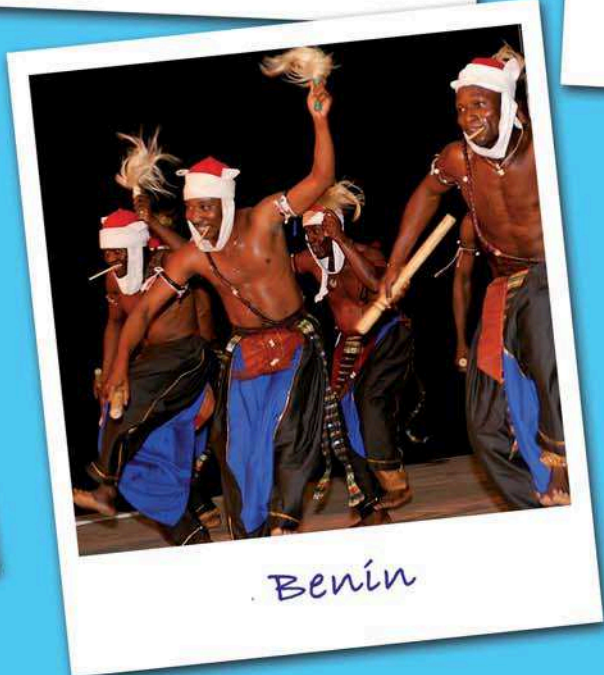
Ukraine



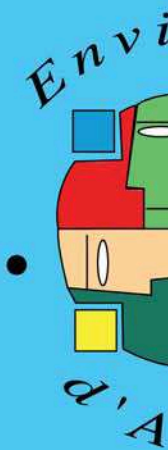
Equ



Vénézuela



Benin



Festival des Folklores du M

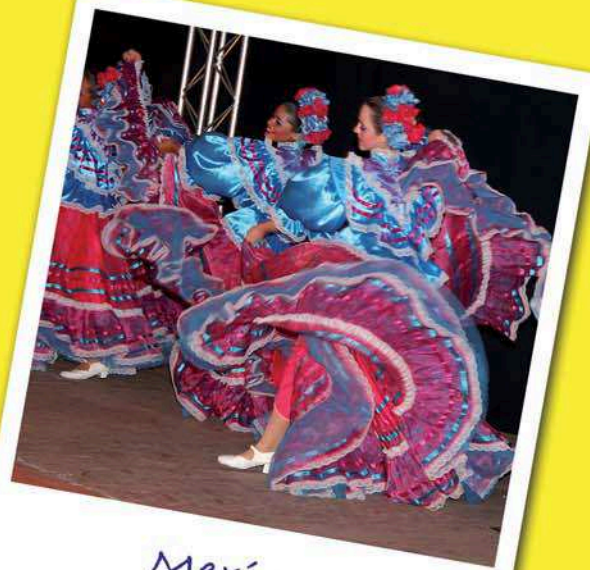
Il avait rendez-vous à Bray-Dunes du 11 au 18 juillet 2008



quie



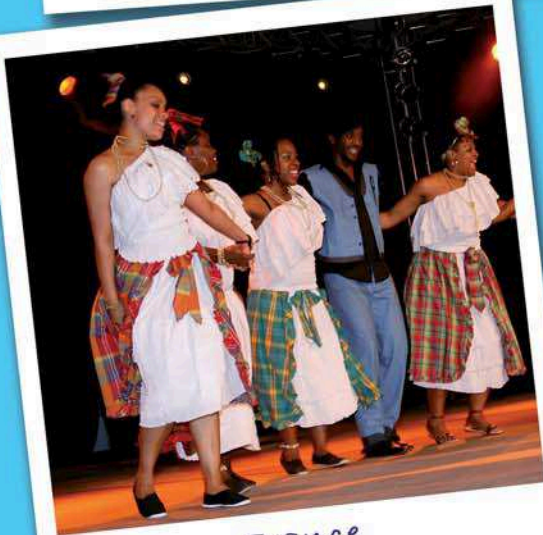
Irlande



Mexique



ateur



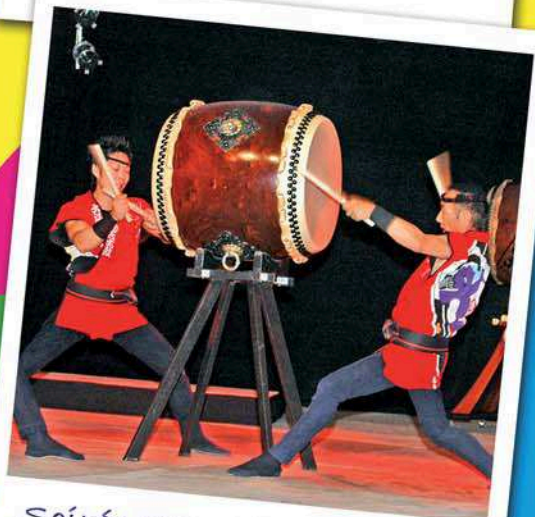
France
(Collectif Antillais)



Inde



Salle comble pour
le gala de clôture



Soirée Exceptionnelle avec
Les Tambours de Tokyo



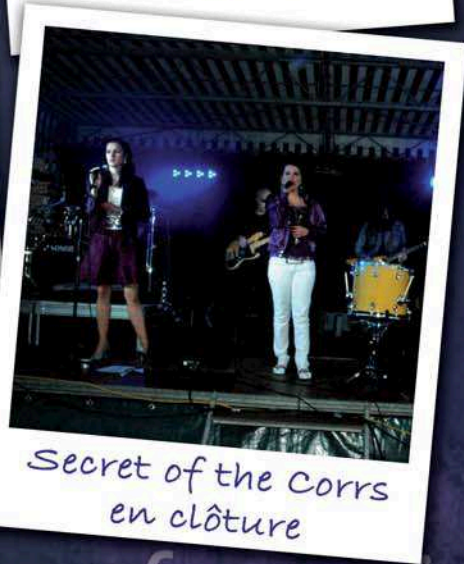
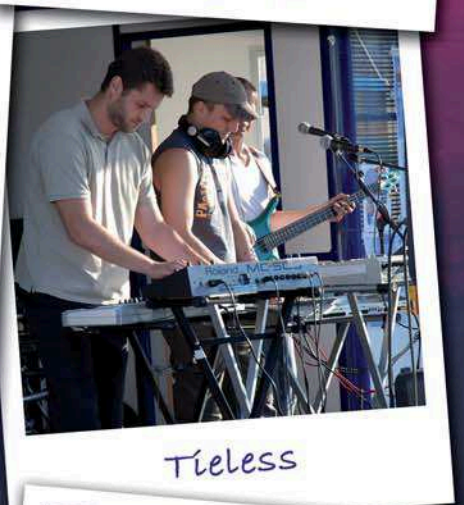
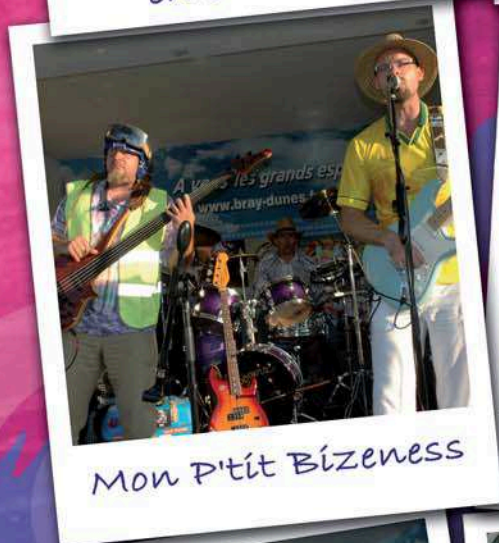
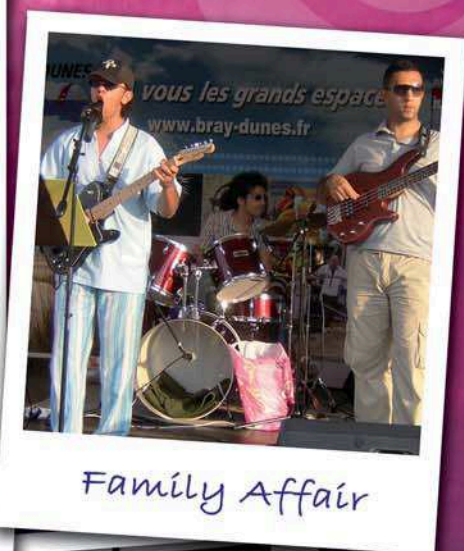
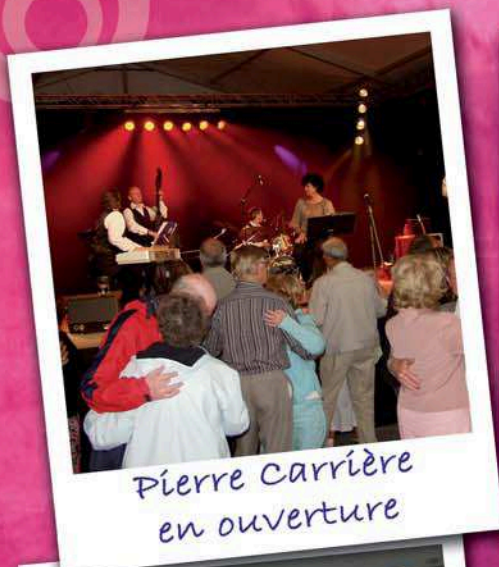
londe

DU 20 JUILLET AU 23 AOÛT

CHAQUE SOIR PLACE RUBBEN DE 18H30 À 20H

Festival
**Musique
en
Crépuscule**

RETOUR EN IMAGES



jazz, blues, rock, chanson française

LA SAISON COTE OFFICE DE TOURISME

A en croire la presse et l'interview de nos collègues dunkerquois, 2008 aurait plutôt été une bonne saison ce qui laissera dubitatif un nombre d'entre nous.

Il est vrai que le côté citadin et portuaire de Dunkerque avec des infrastructures non-exclusivement balnéaires ne doit pas être étranger à ce constat.

De même que les établissements qui ont augmenté leur capacité d'accueil, ceux qui ont maintenu ou développé des soirées thématiques ne semblent pas non plus avoir particulièrement souffert, certains même annoncent des augmentations de chiffre d'affaires de 15 à 20 %.

Pour les autres et plus particulièrement les établissements du bord de mer, avec une météo certes meilleure qu'en 2007 mais toujours aussi capricieuse, des excursionnistes plus souvent absents qu'en surnombre et un pouvoir d'achat qui ne cesse de se dégrader, les chiffres sont les mêmes mais dans l'autre sens.

Il semblerait que, si notre acteur fétiche a bel et bien séjourné à Bray-Dunes, l'effet « CHTI » qui a fait la une de toute la presse semble ne pas avoir franchi les frontières Bray-Dunoises.

Pourtant, toujours plus encore que les années précédentes à Bray-Dunes, l'été fut « Show » : Animations multipliées, « Musique en crépuscule », concerts de prestige, beachvolley, expositions, beach soccer, parade de géants, jeux sportifs...

De Mai à fin Août, un programme non-stop et très diversifié accueillait les estivants. Mais où se cachaient-ils ?

Des terrasses vides le soir, 30 à 50 personnes lors des mini-concerts sur la place Rubben, d'autres spectacles de qualité gratuits mais boudés par le public, un taux de fréquentation vraiment inhabituel en pleine saison.

Du côté des infrastructures, le bilan est encore plus éloquent moins 7 000 personnes au parc de jeux, moins 1 600 personnes au mini-golf, des chutes de fréquentation qui, associées à la quasi suppression des contrats aidés, vont peser lourd dans les résultats financiers de ces structures.

Parfois critiqué, souvent heureusement encensé, le Festival tire son épingle du jeu prouvant, s'il le fallait encore, qu'avec une augmentation de son public, il est devenu imperméable aux caprices de la saison.

Alors certes, nous avons survécu, certes les estivants ont été bien accueillis, certes Bray-Dunes n'a pas manqué d'être aussi dynamique qu'à l'habitude ; de là à dire que la saison a été bonne !!! Hausse vertigineuse du prix des carburants et baisse du pouvoir d'achat ont modifié le comportement des vacanciers à la journée.

Parmi les actions spécifiques à 2008, on notera le pavoiement des rues après le festival avec de nouveaux supports annonçant le caractère « festif » de la station, l'embauche par la mairie d'un animateur en contrat saisonnier, le car podium sonorisé et l'amplification des opérations en relation avec les commerçants (sets de table, tee-shirts et entrées festival).

LA GENDARMERIE NATIONALE AU CLSH



Les 10/11 ans ont abordé de façon ludique des thèmes traitant de la loi :

- la citoyenneté,
- la gendarmerie,
- la sécurité routière,
- toutes les formes de violence ainsi que des questions de culture générale.



DEFIBRILLATEURS



Réunion d'informations
pour les dirigeants des Associations

CLASSES DE VOILE A L'ECOLE DESWARTE

Les élèves de CM2 de l'école Deswarte ont participé en ce début de rentrée à une classe de voile proposée par le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre.

Nos jeunes matelots, gâtés par le temps, ont pu s'initier aux plaisirs de la navigation en funboat.



FÊTE DES ENFANTS A L'ECOLE DES GOËLLETES

Devant le peu d'intérêt qu'a suscité la fête de fin d'année scolaire chez certains parents, les enseignants de l'école des Goëlettes ont décidé d'assumer seuls cet après-midi festif, et ils ont assuré.

C'est sous le soleil, que les enfants des classes de maternelles et primaires, réunis pour l'occasion, ont participé gratuitement aux différentes activités orchestrées avec un grand sérieux par les élèves de la classe de CM 2.



La journée s'est terminée par un goûter et la remise de lots, gagnés par chacun. C'était une très belle fête avec et rien que pour les enfants !

SESAME POUR LA 6ème

Les futurs collégiens Bray-Dunois ont reçu, en fin d'année scolaire, un dictionnaire offert par la municipalité.

Une récompense de fin de cycle qui leur servira pour la suite de leurs études. Ce sont 56 ouvrages qui ont été offerts aux élèves des classes de CM2 et CLIS des écoles primaires des Goëlettes et Deswarte.



PETITS JARDINIERS EN HERBE

Les enfants de maternelles de l'école des Goélettes ont pu, grâce à l'installation de jardinets par le service « Espaces Verts » de la ville, découvrir les joies du jardinage.

Après bien des soins apportés à leurs plantations, ils espéraient pouvoir à la rentrée des classes, déguster une bonne soupe au potiron, mais malheureusement un individu peu scrupuleux a dérobé les fruits de leur labeur.



Il leur faudra patienter jusque la saison prochaine pour passer du producteur au consommateur « BIO ».



ECOLE MATERNELLE DES GOELETTES



Travaux d'entretien à l'école maternelle des Goélettes



Et la magnifique fresque réalisée par les enfants du CLSH 2008



COUP D'OEIL SUR LES CLSH

Les années se suivent et se ressemblent... tout au moins en ce qui concernait notre météo estivale guère plus clémente que celle que nous avons connu l'année dernière.

Qu'à cela ne tienne, malgré ces conditions climatiques loin de celles que nous aurions souhaitées, les Centres de Loisirs sans Hébergement ont accueilli plus de 300 enfants pendant la période du 15 juillet au 23 août.



Un accueil sympathique et coloré les attendait le mardi 15 juillet où les plus jeunes faisaient connaissance avec leur équipe d'animation tandis que les plus grands retrouvaient déjà leurs camarades des éditions précédentes, heureux de se retrouver une fois de plus pour de nouvelles aventures.



De nombreuses animations étaient proposées aux jeunes participants qui purent s'adonner à des activités aussi diverses que variées avec, pour les primaires parc d'attractions, camping, patinoire, foot des plages, festival des Folklores du Mondes... sans oublier les nombreux grands jeux, kermesses et autres, concoctés par une équipe d'animation hyper motivée.

Les petits ne sont pas restés inactifs non plus puisqu'ils avaient un programme très chargé. Excursions diverses, parc d'activités, piscine, mini-camping furent quelques unes des activités de nos enfants.



En plus de ces journées bien remplies, le jeudi 31 juillet, tous les enfants nous avaient préparé une grande Parade où primaires et maternels se sont retrouvés dans le secteur plage et sur la digue de mer pour un défilé très coloré. Les nombreux parents et touristes présents se seraient crus, le temps d'un après-midi, transportés à l'autre bout du monde !!!

COUP D'OEIL SUR LES CLSH

Une grande fête de clôture s'est déroulée le samedi 23 août à la salle des fêtes où la aussi, parents et amis venus nombreux, ont pu assister à un spectacle de qualité et partager avec les enfants les joies de cette dernière journée.



ET LES CAMPS D'ADOS

Jeudi 10 juillet vers 18h00, les 25 jeunes participants au camp d'été de la ville de Bray-Dunes se sont réunis sur la place Alphonse Bray. Après les dernières recommandations parentales, la traditionnelle photo de groupe et une fois les « au revoir » faits, ils ont pris la direction des Pyrénées Orientales et plus précisément Port Leucate.

Ce n'est que le lendemain midi, après un trajet de 18h, haltes comprises, qu'ils sont arrivés au bord de la « grande bleue » où l'équipe du camping *** des Rives de Corbières les attendait, camping qui fut le lieu d'hébergement de ce séjour et point de départ pour toutes les animations.

Au programme des activités, les jeunes ont visité la ville de Barcelone, ses Ramblas, son Parc Guell et sa fameuse cathédrale « Sagrada Familia », Carcassonne et sa Cité Fortifiée, la ville de Narbonne et son quartier piétonnier, ainsi que Port Leucate, sa digue, sa plage et son port de plaisance...

Ils ont également participé à diverses activités physiques et sportives telles que : baptême de plongée sous marine avec bouteille, canyoning à Céret à la frontière espagnole, traversé avec brio le parcours aventure de Port Leucate, passé une journée complète au parc Aqualand de Saint Cyprien et bien d'autres choses encore...

Mais les activités ne s'arrêtaient pas à la journée bien sûr. Les soirées étaient elles aussi très chargées...entre les boums, les balades, le feu d'artifices, le karaoké et les veillées jeux préparées avec soin par les animateurs, Ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !!!

Après 15 jours sous un soleil qui ne les a pas quittés, tout ce petit monde est revenu à Bray-Dunes le vendredi 25 juillet... et d'après ce qu'il se dit déjà, ils se sont tous donnés rendez-vous pour l'année prochaine afin de vivre de nouvelles aventures...



DES NOUVELLES DU RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis l'ouverture très attendue du nouveau restaurant scolaire en janvier dernier, ce sont plus de 30.000 repas qui ont été préparés et servis à nos écoliers mais aussi à tous les participants des Centres de Loisirs Sans Hébergement. Tous les jours, ce sont plus de 220 enfants qui utilisent le service de restauration scolaire, c'est près de 10% de plus que lors de la dernière année scolaire !!!

Heureusement, Eric et toute son équipe sont maintenant bien rodés au fonctionnement et ont pris pleinement possession de leur nouvel outil pour la plus grande satisfaction de tous les convives.

Les enfants sont eux aussi rodés au nouveau mode de prise de repas et le service en self ne leur pose aucun problème, bien au contraire.

Mais le restaurant scolaire propose, outre des repas, tout un programme d'activités autour du repas, de l'équilibre alimentaire et de l'hygiène. Dans le cadre de ces activités proposées, début et fin octobre dernier, s'est déroulée pour les classes allant du CP au CM2 une activité autour du pain, avec la participation de nos boulangers locaux.

Ceux-ci leur ont expliqué comment se faisait le pain, de la préparation de la pâte jusqu'à la cuisson, les différents ingrédients utilisés, les différents types de pâtes... Une activité appréciée de tous qui s'est terminée par une dégustation offerte par nos « Maitres Boulangers » d'un jour.

Toujours dans le cadre des activités proposées au restaurant scolaire, toutes les classes du CP au CM2 des écoles Deswarte et Goélettes ont été conviées lors des semaines du goût du mois d'octobre à venir apporter leur concours à la réalisation du repas.

Le but de ces journées est non seulement de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs qui peuvent se trouver dans l'assiette mais aussi leur faire découvrir l'envers du restaurant au travers de la cuisine et de son fonctionnement. Pourquoi utilise-t-on tel ingrédient dans tel plat, comment met-on en valeur un plat, comment prépare-t-on tel ou tel plat ? Tels furent les sujets abordés lors de ces journées sans avoir oublié, bien sur, le volet hygiène et équilibre alimentaire. Une partie un peu plus ludique autour des légumes, leur nom et leur utilisation étaient aussi au programme pour rendre cette journée un peu moins solennelle.

Après la remise du diplôme des semaines du goût à tous les participants, chacun est reparti enchanté et satisfait, prêt pour une prochaine aventure.



LE CCAS DE BRAY-DUNES VOUS INFORME

La liste des assistants ou assistantes maternelles en accueil non permanent de notre commune est à votre disposition au : **CCAS de Bray-Dunes au 341, avenue du Général de Gaulle**

ESPACE EDUCATIF JULES VERNE

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

FAVORISER

- la socialisation de l'enfant par une vie en collectivité
- l'épanouissement de l'enfant par le choix des activités

LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À RAMENER LORS DE L'INSCRIPTION :

- ✓ 1 photo d'identité récente de l'enfant
- ✓ Le carnet de santé de l'enfant ou les photocopies des pages de vaccinations
- ✓ La carte d'allocations familiales : son numéro, le nom de l'allocataire et le montant du quotient familial

HORAIRES : Matin : de 7h00 à 8h30 - Soir : de 16h30 à 19h00

Mercredi et petites vacances : de 7h30 à 18h

Possibilité d'emmener et faire réchauffer le repas du midi sur place

Tarifs 2008/2009

Tarifs à la carte d'adhésion familiale	
> à partir de septembre 2008	30,45 €
> après vacances de Noël	21,00 €
> après vacances d'hiver	15,75 €
> après vacances de printemps	10,50 €

Tarifs cartes semaine		
Coût	Adhérent	Occasionnel
1 vacation	2,15 €	3,40 €
* <i>obligatoire</i> 1 carte de 10 vacations	21,50 €	* <i>limité à</i> <u>10 vacances</u> dans l'année

* A partir de 10 vacances, l'adhésion est obligatoire

Tarifs cartes goûters		
Coût	1 goûter	1 carte de 10 (obligatoire)
1 goûter	0,70 €	7,00 €

Tarifs vacances mercredi et petites vacances scolaires selon quotient familial (QF)		
Coût	Adhérent	Occasionnel
Si Q.F. inférieur ou égal à 437 1 vacation égale à :	3,52 €	6,30 €
<i>obligatoire</i> 1 carte de 10 vacations, soit :	35,20 €	* <i>limité à</i> <u>10 vacances</u> dans l'année
Si Q.F. supérieur à 437 1 vacation égale à :	4,20 €	6,30 €
<i>obligatoire</i> 1 carte de 10 vacations, soit :	42,00 €	* <i>limité à</i> <u>10 vacances</u> dans l'année

* A partir de 10 vacances, l'adhésion est obligatoire

LES ACTUALITES DE LA MEDIATHEQUE

Du 8 juillet au 30 août :

Exposition « voyage autour du goût » : partez en voyage à travers le monde, à la rencontre de dix saveurs.

En juillet : stage « science et nature ».

Du 15 juillet au 23 août : bibliobus à la plage.

Samedi 16 août :

« Guiterrature » : lecture de textes d'auteurs contemporains (Georges Orwell, Albert Cohen, Thomas Mann, Michel de Ghelderode) accompagnée de guitares par Yvan Picquion.



14 juin et 13 septembre :

Projections avec l'association Ciné-club Vertigo « Vertigo » et « Soupçons » d'Alfred Hitchcock. La médiathèque propose tous les mois une rencontre autour du cinéma ou une projection d'un film classique suivie d'un débat.

Prochaines rencontres :

Le cinéma d'animation en **octobre** (participation d'une classe de CM1 de l'école Deswarte en partenariat avec le cinéma FAMILA) et le féminisme en **novembre** dans le cadre du Mois du film documentaire. Une plaquette présentant l'association avec le programme jusqu'au mois de juin 2009 est disponible à la médiathèque.

Infos pratiques :

Depuis cet été, la médiathèque est équipée d'un point wi-fi. Vous pouvez venir avec votre ordinateur portable et vous installer à une table pour vous connecter à Internet partout aux mêmes conditions qu'à l'espace multimédia (1 euro/1heure de connection).

Création d'un point écoute avec installation d'un logiciel qui permet d'enregistrer des CD et de créer une base de données (possibilité d'écouter la musique et d'effectuer des recherches par titre, genre ou interprète).

MUSIQUE : RETROSPECTIVE DES ACTIONS MENEES

À L'HARMONIE MUNICIPALE

Dimanche 1^o Juin :

Concert et défilé à Bergues

Dimanche 8 Juin :

Concert au Palais du Littoral

Dimanche 22 Juin :

Concert de la fête de la musique à la Maison de Retraite



A venir :

**Gala de la «Sainte Cécile»
le dimanche 23 Novembre à 16 heures à la salle des Fêtes**

À L'ECOLE DE MUSIQUE

Vendredi 25 Avril :

Soirée clarinette/trompette à l'école de musique

Dimanche 8 Juin :

Soirée saxophone/percussion
au FA MILA



ASSEMBLEE GENERALE DU CRIC

Le Cercle de Rencontres et d'Initiatives Culturelles a tenu sa 11^{ème} Assemblée Générale.

Ce fut pour les bénévoles qui l'animent l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et pour Josiane MARTEEL, Présidente, l'occasion de présenter la prochaine saison 2008-2009.

En 2007-2008 :

11 spectacles organisés dont 2 réservés aux scolaires - 1400 spectateurs se sont retrouvés au FA MI LA.



LA SAISON 2008-2009

Programmation CRIC 2008/2009 Salle FA-MI-LA

SEPTEMBRE 2008	THEATRE - HUMOUR OUVERTURE DE LA SAISON "L'armoire te va si bien" par la Cie La Belle histoire	SAMEDI 27 SEPTEMBRE
OCTOBRE 2008	CHANT "Brel... 30 ans après" par Le Théâtre de l'Envol	VENDREDI 17 OCTOBRE
NOVEMBRE 2008	MUSIQUE - CHANSONS "Ecoute donc voir" par le groupe vocal Crescendo de Beaurains	DIMANCHE 9 NOVEMBRE
	SCOLAIRES MATERNELLES (Comédie musicale) «Le voyage de M. Cornichon » par la Cie du Chemin	JEUDI 13 NOVEMBRE
	SCOLAIRES ELEMENTAIRES (Théâtre) "Vu de la lune" par la Cie La Mangouse	JEUDI 20 NOVEMBRE
DECEMBRE 2008	THEATRE - Comédie "Façon de parler...façon de voir..." par la Cie La Mangouse	VENDREDI 12 DECEMBRE
JANVIER 2009	MUSIQUE CLASSIQUE Orchestre "La Folia de Lille"	VENDREDI 16 JANVIER
FEVRIER 2009	THEATRE "Le petit commerce" par Chaud-Bouillant	VENDREDI 13 FEVRIER
MARS 2009	MUSIQUES DE FILMS "Du swing dans la péloche" par L'EOLE	VENDREDI 13 MARS
AVRIL 2009	CABARET FLAMENCO Clôture de la saison Groupe flamenco Alurican "Pena Los Flamencos"	VENDREDI 3 AVRIL

chaque spectacle Salle FA.MI.LA* à 20H30**

*Sauf Soirée Cabaret Flamenco Salle des Fêtes

**Sauf Crescendo 15h30

**sauf scolaires en journée et jeune public à 15h30

LE BOX OFFICE DU FA MI LA

Sur le plan national, le phénomène « **Bienvenue chez les Ch'tis** » n'a pas réussi à couler le Titanic.

La situation au **FA-MI-LA** a été bien différente ; en effet avec ses 7231 entrées, ce film peut se glorifier d'avoir été le record absolu depuis la réouverture de la salle en 1997.



Pour la 5^{ème} année consécutive le **Fa-Mi-La** a obtenu le label classement « **Art et Essai** » .

Vos prochains rendez-vous :

Jeune Public :

> 5 et 22 novembre : « Les Toiles Filantes » (projection et animations)

Partenariat :

> Lundi 13 octobre : « Les Aventures de Till l'Espiègle » (avec l'Amicale Laïque)

> Jeudi 6 novembre : « La vie et rien d'autre » (avec l'A.B.C.D) à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice.

Vous désirez recevoir le programme du FA-MI-LA par mail ?

C'est simple laissez -nous votre adresse à :

cinemafamila@wanadoo.fr

BASKET BALL

ASSEMBLEE GENERALE

Récompenses pour les bénévoles
et organisation du club pour la nouvelle saison



NATATION

CHALLENGE

Challenge des «familles» organisé par l'Espadon.
150 nageurs et première compétition
pour beaucoup de jeunes nageurs.
La famille RAVOLI remporte le challenge



TENNIS

TOURNOI DES JEUNES

Remise de trophées au
«tournoi des jeunes»



TIR A L'ARC VERTICAL

TIR DU «ROI»



TRIATHLON

200 PARTICIPANTS

Transformé en Duathlon
car la mer était trop agitée



VOLLEY BALL

TOURNOI DE 3 X 3

Ouvert à tous
17 équipes



VOILE

LES 6 HEURES DE BRAY-DUNES

Une organisation bien rôdée et une des rares journées de soleil pour les 30 équipages



CHAR A VOILE

COMPETITION REGIONALE



L'Aquilon a organisé une compétition régionale pour les jeunes, mais faute de vent ...
Dommage car 60 jeunes étaient présents



Après-midi festif de fin de saison - Les bénévoles mis à l'honneur

FOOTBALL

REMISE DE RECOMPENSES



Remise des récompenses aux - de 18 ans



Un «au revoir» chaleureux pour ASMED organisé par le collège et la municipalité

KARATE

REMISE DE PRIX

de fin d'année pour le Karaté-club



CYCLOTOURISME



avec 364 participants

**17° RANDONNEE
DES FRONTIERES**



PECHE AU BORD DE MER



Jean-Pierre OLIVE
4° aux Championnats de France Vétérans et 28° au général
← ici avec son président



La DOGUETTE se classe 15° club français
lors de ces championnats

← La relève est là !
Maxime GRIVES 2° poussin régional et 6° au général jeunes

EXPRESSION ET DANSE : 25 ANNEES D'EXISTENCE

Les 25 ans d'Expression et Danse ont été l'occasion pour le Comité de l'Association et pour sa présidente, Josiane MARTEEL, d'organiser durant toute une semaine plusieurs manifestations : exposition à l'Espace Tonique, journées portes ouvertes durant les cours et fête de la danse, salle des sports au collège.

Une réception par la ville permet de remercier tous les bénévoles qui se dévouent pour le plus grand bien des amateurs de ces disciplines.



ENERGYM ... ET LA FETE DE LA GYM



A l'Espace Tonique, enfants et ados, en fin d'année, avaient convié leurs parents à assister à une présentation du travail de leurs enfants.

Tous les groupes, de 3 ans à 15 ans, ont participé.



Les Feux de l'Été ...



Feux d'artifice
14 Juillet 2008
15 Août 2008



WWW.BRAY-DUNES.FR

SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE DE BRAY-DUNES